

Une romancière, héroïne de la résistance polonaise

Autor(en): **M.-L.P.**

Objektyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **36 (1948)**

Heft 756

PDF erstellt am: **17.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Cour de justice internationale, etc., et du prévoir la possibilité pour les villes libres (exemple: Trieste) d'adhérer à la Convention.

Ceci ne signifie nullement que nous nous opposions à des améliorations du droit international par la suite, comme la refonte en un seul texte de toutes les conventions existantes, et l'introduction de perfectionnements divers. Au contraire, nous avons déjà élaboré des projets. Mais il ne faut pas tout mélanger. Le traitement des maladies vénériennes est plutôt du ressort de l'O.M.S. Dans bien des pays, la prostitution n'est plus qu'une source mineure de ces maladies, et il est illogique de mêler un article traitant cette question, à ceux visant à supprimer le trafic en pourchassant les traitants. De même, le service social, la maison de relèvement ne sont pas des solutions du problème de la prostitution. Puisqu'on voulait adopter une attitude plus sociale envers la prostitution, idée juste en soi, il fallait s'attaquer aux causes économiques et psychologiques de la prostitution, ce qu'on n'a nullement fait.

Pendant que la Commission des questions sociales siègeait à Lake Success en avril 1948, elle a encore reçu un câble du Comité de liaison des grandes organisations internationales féminines demandant la présentation pour signature du projet de convention de 1937.

Malgré toutes ces interventions, la Commission a enfourché un troisième cheval. Elle l'a fait à une faible majorité et avec plusieurs abstentions, de sorte que les OUI ne représentent pas même la moitié des membres de la Commission des questions sociales. Elle a décidé l'élaboration d'une convention entièrement nouvelle qui synthétiserait l'arrangement de 1904, les conventions de 1910, 1921 et 1933, le projet de convention de 1937 et d'autres « améliorations ». Avant qu'on arrive à chef, il y en aurait pour plusieurs années.

Pendant ce temps la traite internationale des femmes sévit à nouveau, les maisons de tolérance continuent à exploiter les femmes dans plusieurs pays; c'est pourquoi, la Fédération abolitionniste internationale a saisi l'occasion que lui offraient les récentes conférences tenues au Palais des Nations à l'intention des Organisations internationales non-gouvernementales, pour organiser un vaste pétitionnement au Conseil économique et social. Seules des Organisations internationales pouvaient signer cette pétition. 37 l'ont fait, parmi lesquelles, bien entendu, l'Alliance internationale des femmes et le C.I.F.F. Faute de place, nous donnons seulement la conclusion de ce texte:

«...prirent instamment le Conseil économique et social, vu l'urgence de la question, de soumettre à l'Assemblée générale des N.U. pour l'ouvrir immédiatement à la signature des Etats, ce projet de convention de 1937, en y introduisant les seules modifications de forme l'adaptant à l'ordre international actuel. Par ailleurs, les associations soussignées, reconnaissant pleinement l'intérêt d'une unification des multiples instruments internationaux existants, approuvent la continuation de l'étude entreprise par le Secrétariat des N.U. et son élargissement dans le sens souhaité par la Commission des questions sociales du Conseil économique et social.»

Puisse cet appel être entendu.

Th. de Félice.



Une romancière, héroïne de la résistance polonaise

Les éditions Walter, à Olten, ont commencé la réédition, dans une traduction nouvelle du polonais en allemand, des œuvres de Zofia Kossak, écrivain connu de la période 1920-39, et une héroïne de la résistance polonaise pendant la dernière guerre.

Le volume qui nous est offert « Frommer Frevel » (Beatum seculus ou Crime pieux) est le second de cet auteur, il parut en 1922.

¹ Zofia Kossak. Frommer Frevel. Walter Verlag, Olten.

ALLIANCE NATIONALE DES SOCIÉTÉS FÉMININES SUISSES

Rencontres internationales de St-Gall

Aucune ville ne pouvait mieux convenir que l'antique cité groupée autour de son monastère, pour accueillir en Suisse des femmes des pays voisins ruinés par la guerre. Quatre allemandes, Mme von Zahn Harnack de Berlin, Mme Höpner, jeune éducatrice de Berlin également, Dr Schlüter de Bonn, et Mlle Clara Krimphove, travailleuse sociale de Munich, avaient malgré les très grandes difficultés administratives, répondu à l'invitation de l'Alliance nationale de sociétés féminines suisses. De Vienne, Mme Hainisch, présidente du « Conseil National des Femmes Autrichiennes » et Mme Dr Lore Antoine, la courageuse et active femme médecin qui est l'âme de ce groupement, une éducatrice Mme Dr Laube, et enfin une vénérable Vienne au jol dialecte Mme Balitschek. Les invitées de Hongrie n'avaient pas pu se procurer les papiers nécessaires et manquaient beaucoup... hélas!

Les St-Galloises aidées des Appenzelloises avaient réussi à créer d'emblée une ambiance familiale, et sitôt les présentations faites ce fut une joie de faire connaissance et d'écouter les récits pathétiques qui nous étaient faits à propos de tout... la pluie... hélas, non je ne possède plus de parapluie depuis des années... le beau temps... (exclu par Jupiter pluvius) la table joliment servie à l'école ménagère... est-ce possible, tant de luxe?... Le beurre du goûter appenzellois fit jaillir des larmes... de vraies larmes, tout comme celles qui apparurent chez ma voisine d'un autre repas à la vue d'un bâton de chocolat. La misère physique, le découragement, la fatigue de ces longues années d'angoisse ont usé ces femmes. Et pourtant elles tra-

vaillent avec ferveur dans leurs écoles où tout manque et où les élèves n'ont eu jusqu'à il y a peu de temps que l'enseignement national-socialiste.

Les causeries suivies de discussions étaient faites alternativement par des étrangères et des Suissesses. Les thèmes traités furent: les charges de la femme professionnelle et ménagère, l'éducation des générations de guerre, enfants déplacés, déportés, délinquants, pathologiques.

La préparation des jeunes pour un esprit de paix a donné à Frau Dr Schlüter l'occasion de dénoncer courageusement l'orgueil comme base de mésentente internationale.

Ce fut précieux pour Autrichiennes et Allemandes de pouvoir échanger des idées et des nouvelles car on ne sait rien dans les pays occupés. Nous avons par exemple appris qu'en Allemagne on manque de personnel enseignant, tandis qu'à Vienne il y a une pléthore d'instituteurs et d'institutrices. Pourquoi? On se demande avec étonnement pour quelle raison dans deux pays si semblables comme culture, les conditions sont pareillement différentes et pourquoi on ne paraît pas songer à y remédier par des échanges.

Mme Dr Eder, présidente du C.I.F.F., a bien voulu honorer de sa présence cette rencontre internationale qui, en nous permettant de prouver notre attachement à l'idéal de paix et de justice que toute femme a dans son cœur, nous a fait comprendre mieux la souffrance morale qui est le lot de tant d'êtres humains, victimes des fautes commises par les mauvais bergers.

Dr René Girod.

Les Droits de l'Homme et les Organisations non-gouvernementales

Dans notre précédent numéro, nous avions parlé de la Conférence des Organisations non-gouvernementales à l'ONU (15-21 mai) et des délibérations ayant trait à la documentation et à l'information. Nous voudrions dire quelques mots aujourd'hui des commissions qui se sont occupées des droits civiques (rapporteur M. Rees), des droits économiques (rapporteur Mme Carter, du Conseil international des femmes) et des droits sociaux (rapporteur Dr Rydhi, Fédération internationale des femmes universitaires).

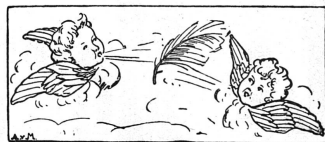
Nos lecteurs pourraient prétendre que ces sujets, qui font l'objet des travaux des commissions du Conseil économique et social, ne devraient pas prêter à un double travail. A ce sujet, Mrs. Barney (Conseil international des femmes) fit observer que, sur l'ordre du jour, on a employé le terme « en faveur de la mise en œuvre », c'est-à-dire que les délégués des organisations non-gouvernementales étaient invités à examiner par quels moyens variés les dites organisations pourraient collaborer à la mise en pratique des principes proclamés par le Conseil économique et social. Mais il y eut cependant quelques

discussions portant sur les principes eux-mêmes, soit que telle organisation ne fût pas d'accord (la propriété est-elle un droit fondamental de l'homme ou est-ce un droit du gouvernement?), soit que tel ou tel texte de la déclaration n'apparût pas assez clair ou assez complet.

La majorité des délégués pense qu'un tribunal international devrait juger les cas d'infraction aux principes des droits de l'homme. Les membres des organisations pourraient aussi faire un travail utile dans leurs pays respectifs en faisant observer chez eux les droits fondamentaux proclamés dans les déclarations, pactes ou conventions.

Il est intéressant de constater que la Commission de Droits de l'Homme siègeant quelques jours plus tard à Lake Success, est allée encore plus loin que les recommandations de la Conférence de Genève, en ce qui concerne l'éducation et l'instruction, la lutte contre l'intolérance et la haine, l'organisation des repos et des loisirs.

Le terrain est maintenant bien préparé avant l'ouverture de la prochaine session du Conseil économique et social (19 juillet, Genève) et nous verrons les décisions qui seront prises sur tous ces problèmes mûrement étudiés par les délégués des gouvernements et par ceux de nos organisations.



DE-CI, DE-LÀ

Philatélistes, attention!

Le Département postal des Etats-Unis mettra en circulation le 19 juillet, un timbre commémoratif de la première Convention des femmes américaines, à Seneca Falls en 1848. Le timbre rouge sombre porte, en son centre, trois médaillons ovales représentant de gauche à droite Elisabeth Stanton, Carrie Chapman-Catt et Lucretia Mott; au-dessus des médaillons se trouve l'inscription « United States Postage » en caractères gothiques blancs; au-dessous, en caractères romains « 100 Years of Progress of Women 1848-1948 »; et, à chaque extrémité du ruban sur lequel se lit l'inscription, se trouve la valeur « 30 » en gothique blanc.

Les collectionneurs qui désirent des affranchissements du premier jour de ce timbre, peuvent envoyer un nombre limité d'enveloppes adressées (pas au-delà de 10), au maître de poste de Seneca Falls, avec un chèque postal couvrant les frais d'affranchissement des plis.

Mlle Descoudres,

Nous n'avons pas pu parler longuement de la carrière de Mlle Descoudres dans notre précédent numéro, ayant appris trop tard la distinction dont elle était l'objet. Nous reviendrons sur ce sujet en automne.

Une femme préside un Conseil de paroisse.

Le Conseil de paroisse du Grand-Saconnex (Genève) a élu, comme présidente, Mme J. Sarasin. N'est-il pas réjouissant de constater que cet événement, le premier en son genre, à Genève, s'est produit dans la commune de notre fondatrice, Mlle Gourd? Elle aurait été fière de sa paroisse.

Les femmes dans les commissions fédérales.

Mlle S. Somazzi, Dr, est déléguée par le Conseil Fédéral au cours organisé à Lake Success, du 7 juillet au 18 août, par l'ONU et l'UNESCO.

Elle est nommée membre de la commission fédérale d'études pour les relations entre la Suisse et l'ONU, et conjointement avec Mme Eder-Schwyzler, de la commission fédérale d'études pour les relations entre la Suisse et l'UNESCO.

MATURITÉS
BACC. POLY.
LANGUES MODERNES
COMMERCE
ADMINISTRATION

45 professeurs
méthode éprouvée
programmes individuels
gain de temps

École LEMANIA
LAUSANNE

Cet ancien récit ne retiendrait pas l'attention des humains agités du XXe siècle, mais l'évocation historique est si prenante, qu'une fois engagé, on ne se détache plus. Les descriptions font corps avec la trame, l'analyse du caractère du héros nous lie à lui et à son drame qui culmine au moment de la sentence d'excommunication. L'auteur nous la fait vivre, cette page émouvante... quelle épreuve pour un homme soutenu, sa vie durant, par la force spirituelle de l'Eglise lorsqu'il sent qu'on lui retire l'armature intérieure qui supportait toute sa destinée!... quel vide... quel vertige! Et pourtant il résiste sans fléchir.

L'auteur qui parvient ainsi à séduire les lecteurs rebelles à de telles préoccupations, donne la mesure de son art, un art dont nous ne pouvons pas même admirer l'écriture puisqu'il s'agit d'une traduction.

Mme Kossak qui sait si bien ressusciter l'histoire, était appelée, non seulement à la raconter mais à la vivre: dès l'occupation allemande, en 1939, son mari prisonnier de guerre, ses enfants dispersés, elle entra dans la résistance et fut chargée de composer et de répandre des publications clandestines. Elle fut arrêtée et incarcérée à Ausschwitz, sous un nom d'emprunt. Elle échappa successivement à la mort par épuisement, que provoquaient les corvées surhumaines, à la mort par le typhus qui en avait fait sa proie, à la sentence de mort prononcée par un tribunal qui l'avait enfin identifiée et voulait

faire un exemple. Evadée, grâce à l'intervention des résistants, elle participa aussitôt à l'insurrection de Varsovie, lutte désespérée où se sacrifièrent tant d'ardents patriotes.

Après la libération, elle retrouva son mari et ses enfants, elle est actuellement déléguée de la Pologne auprès de la Croix-Rouge anglaise. Elle continue à écrire des livres, « Sodome et Gomorre » va paraître, nous a-t-elle dit. Cette femme d'allure si simple, est certaine de n'avoir été épargnée que pour accomplir sa mission, au moyen des dons qui lui ont été départis: défendre les valeurs spirituelles et humaines. La jeunesse polonaise a été mutilée. Combien de ceux qui promettaient d'être l'orgueil de la nation dorment dans les vastes champs de croix?... Il faut accomplir la tâche dont ne peuvent plus se charger tous ces martyrs silencieux.

Le chant du cygne suivi de Mes destinées et de Léonard et Gertrude. Traduction intégrale de ces œuvres de Pestalozzi par Léon van Vassenhove. Editions de la Baconnière.

Ce n'est évidemment pas le cas ici de tenter la moindre analyse des importants ouvrages dus à la plume du grand éducateur.

Sans doute, cette traduction vient-elle à son heure. En la parcourant, nous nous sommes persuadés qu'elle doit être fidèle au texte original et qu'elle est écrite en bon français, encore que, par-ci, par-là, un

Et les Réfugiés ?

Du 20 au 30 avril, s'est réunie à Gualt (canton de Berne) une conférence où prirent contact les spécialistes réfugiés, c'est-à-dire ceux qui exerçaient des professions universitaires ou spécialisées, et les instances qui s'occupent d'eux. Elle fut l'occasion de renseigner les réfugiés sur les efforts faits en leur faveur, mais aussi sur des nombreuses difficultés qui s'opposent à leur rétablissement. Les réfugiés purent exprimer leurs critiques, leur amertume et leurs désirs.

Mme Hegg-Hoffet, de l'Association suisse des femmes universitaires était déléguée à cette conférence et elle nous a fait parvenir l'article ci-dessous, écrit par une femme-médecin, réfugiée, sur l'un de ces camps de personnes déplacées où des milliers d'exilés attendent une nouvelle patrie.

Le service médical dans les camps de réfugiés.

Le médecin ne doit pas seulement guérir les maladies mais aussi les prévenir. La dernière guerre a démontré les progrès énormes accomplis dans ce domaine par la médecine. Ce qui vaut pour l'armée, vaut aussi pour les nombreux camps de réfugiés que l'on trouve aujourd'hui en Allemagne, en Autriche, en Italie.

Il s'agit en général de fuyitifs qui, pour des questions politiques ou raciales, victimes du nazisme ou du bolchévisme, ont été chassés de leur patrie et sont maintenant à l'étranger, à l'abri des poursuites, mais sans autorisation de travail, triste destin !

La Commission préparatoire de l'organisation internationale pour les réfugiés s'occupe de ces gens pitoyables, on a aménagé des camps où ils reçoivent le vivre et le couvert et quelques vêtements. On pourvoit aussi à l'enseignement des enfants et à la santé. C'est sur ce dernier sujet que je voudrais dire quelques mots.

Pour le médecin habitué au travail clinique, cette activité lui paraît étrange et inaccoutumée. La tâche principale consiste à empêcher les épidémies d'éclater, ce qui serait une catastrophe parmi cette population entassée. D'autant plus que les réfugiés ont une force de résistance diminuée par les souffrances et les privations endurées (beaucoup ont été sauvés des camps de concentration allemands). Les mesures prophylactiques habituelles dans un camp sont un contrôle sévère des installations hygiéniques ainsi que des aliments employés et de leur préparation dans les grandes cuisines centrales.

Les habitants des camps sont obligatoirement vaccinés contre les maladies infectieuses usuelles et, en prévision de toute infection possible, examinés régulièrement sans exception. Le personnel de la cuisine est sous surveillance spéciale. Notre contrôle porte principalement sur les maladies vénériennes. Les cas de ce genre sont immédiatement isolés et soumis à un traitement adéquat.

La seconde tâche importante du médecin de camp est de donner des conseils aux patients touchant leurs nombreux troubles nerveux. Mieux qu'aucun autre de ses confrères, il doit pouvoir comprendre et traiter le facteur psychique et déceler ses manifestations multiples. La vie de camp développe une psychologie spéciale. Arrachés à leur

mot nous ait frappé, mais comment s'arrêter à quelques expressions dans deux gros volumes qui comprennent ensemble, au total, près de 1000 pages, et quelles pages ! Dans « Le chant du cygne » par exemple, il n'y a presque pas d'alinéas ; pas davantage dans « Mes destinées ».

Le roman-fleuve « Léonard et Gertrude » — un livre pour le peuple — qui, dit-on, a été pour son auteur, le sujet d'une déception très vive, parce que les paysans auxquels il était destiné ne l'ont pas lu alors qu'il a obtenu un grand succès chez les lettrés — ce roman est presque entièrement parlé, et les personnages, les caractères, les types, y abondent.

Les deux livres, extrêmement volumineux, sont fort bien présentés, avec des marges qui aèrent la masse des mots et des pages, et l'impression est si nette et reposante pour les yeux qu'elle seule donnerait envie de les lire.

M.-L. P.

Sinuhé l'Égyptien. Mérit, par Mika Waltari. Editions Jeheber. Genève - Paris.

Ces mémoires d'un médecin égyptien, qui vécurent environ 1350 ans avant l'ère chrétienne, et de la première partie desquels il a déjà été question dans ces colonnes, se poursuivent et s'achèvent dans un second volume, si possible encore plus mouvementé que le premier.

La malheureuse Égypte nous apparaît, au

LE FILM ET SON SPECTATEUR

Un profane ne saurait prétendre à résumer sans erreur l'exposé substantiel que M. Cohen-Séat fit à l'Aula de l'Université de Genève le 24 mai. Mais il y avait pas mal d'observations et d'exemples que le commun des mortels pouvait comprendre et qui donnaient à réfléchir. Ce sont ces réflexions que nous aimerions proposer ici à nos lecteurs, laissant les philosophes et les psychologues s'empêcher de la conférence entière.

La filmologie, que M. Cohen-Séat a fondée et baptisée, n'est pas, comme on pourrait croire une science de la technique des films ou de l'industrie du cinéma. C'est, avons-nous compris, l'étude des relations qui s'établissent entre le film et le spectateur, des réactions provoquées sur les humains, et en fin de compte, de l'influence possible ou probable sur la civilisation.

La filmologie est une science encore à l'aube de son existence, elle a néanmoins déjà de nombreux adeptes qui la pratiquent en toute objectivité, se gardant bien de s'égayer dans les domaines de la morale. Le but de ces chercheurs n'est donc pas d'améliorer les films dans un but de propagande ou de contre-propagande pour un idéal, mais de recueillir assez de résultats contrôlés pour que d'autres, qui s'occupent de morale, ou d'éducation, ou d'art, s'en servent, s'ils le jugent bon.

Si l'on analyse l'état du spectateur qui assiste au déroulement d'un film, on constate qu'il offre de frappantes analogies avec l'état du sujet plongé dans l'hypnose. Ceci n'aurait rien d'étonnant parce que les conditions même qui favorisent l'hypnose sont réalisées dans la salle obscure où les yeux du spectateur sont soumis à de brutales alternances de lumière violente ou voilée.

L'état d'hypnose, comme chacun sait, affaiblit la volonté du sujet, sa sensibilité se trouve donc prédisposée à accueillir sans opposition critique, les faits apparemment réels et logiquement enchaînés qu'il voit sur l'écran. Différentes expériences faites avec des classes primaires prouvent que la presque totalité des élèves d'une classe réagissent d'une ma-

¹ Sous les auspices de l'Union du corps enseignant, du Cartel genevois d'hygiène sociale et morale et de Pro Familia.

milieu normal, sans perspectives d'avenir précises, ces humains sont contraints par des règlements, à vivre en étroite communauté, une vie dépourvue de son contenu, que d'autres organisent pour eux. Ils ne sont jamais libres, jamais seuls, ils n'ont pas de cercle d'influence, pas de but déterminé, peu d'espérance. Qui s'étonnerait qu'ils deviennent nerveux, irrités, ultra-sensibles, parfois aussi hargneux et obstinés. Un vaste champ d'activité s'ouvre ici pour le psychologue : conseiller, expliquer, calmer et, avant tout, écouter toujours patiemment et donner de l'espoir.

Le troisième point essentiel de notre travail, c'est la surveillance des enfants. Toutes les instances qui s'occupent de l'administration vouent aux enfants une attention particulière. On leur alloue des suppléments aux rations alimentaires qui sont maigres. Ils ont des jardins d'enfants, des écoles avec des maîtres généralement de leur propre nation.

cours de ce récit — roman historique qu'on nous dit apparemment exact au point de vue documentaire — en proie aux luttes religieuses intérieures et aux guerres avec les belliqueux et puissants Hittites.

Sinuhé, médecin très aimé du pharaon égyptien Akhenaton, qui tenta en vain d'établir dans le pays une religion monothéiste, est exilé par son ancien ami Horemheb, devenu pharaon après la mort du précédent ; cependant, grâce à la belle et sage Merit, sa compagne, grâce à la sérénité acquise par une longue expérience et à son humour naturel, ni les difficultés, ni les dangers inouïs auxquels il est en butte ne parviennent à le décourager.

D'un réalisme et d'un langage adaptés aux mœurs effroyables qu'il décrit, ce livre n'est évidemment pas à recommander à la jeunesse ; il est néanmoins soulevé par un idéal en la personne d'Akhenaton et du dieu qui l'inspire, mais le monde antique, si loin encore de la venue du Messie, était absolument incapable d'accepter même le dieu unique du pharaon.

M.-L. P.

A La Halle aux Chaussures

Maison fondée en 1870
Mme Vve L. MENZONE
Solidité - Éléance
5 % d'escompte en tickets jaunes
17, Cours de Rive, Angle Boulevard Helvétique, 30

nière identique sous l'influence d'un film. Un récit inachevé qu'ils ont vu à l'écran et auquel on leur demande d'imaginer une conclusion qui les satisfasse, doit, pour la plupart d'entre eux, finir de la même manière. Il est probable que le même récit simplement raconté et interrompu au même endroit, aurait stimulé beaucoup plus les imaginations qui auraient proposé des conclusions plus variées.

M. Cohen offre aussi de tenir la gageure suivante : choisissez cinq ou six films connus, ne me dites pas celui que vous faites passer, et laissez-moi assister à la sortie des spectateurs, l'examen de leur visage, de leur expression me permettra de dire, à coup sûr, lequel des six vient de leur être présenté.

Autre observation : nous apercevons dans les films quantités de détails qui se fixent dans notre mémoire, puis qui s'enfoncent au delà de la conscience, de sorte que nous ne nous rappelons plus leur origine. Sans doute, nous acquérons ainsi une expérience humaine qui n'est pas négligeable et qui devrait être utilisée bien davantage dans l'enseignement, mais une expérience qui peut être fort immorale parfois, telle la technique de l'alibi parfait qu'un spectateur peut employer plus tard, s'imaginant l'avoir inventée, alors qu'il en aurait été parfaitement incapable. Or ce spectateur se multiplie aujourd'hui par millions.

Ces observations ouvrent à l'avenir de notre civilisation, dominé aujourd'hui par le cinéma, des perspectives vertigineuses ; quelles vont être les conséquences de cet art redoutable, encore si jeune, sur l'humanité ? On n'ose trop y penser. Et nous nous permettons de poser une petite question toute pratique que n'a pas posée le conférencier. Ne dit-on pas que la répétition fréquente de l'état d'hypnose sur un sujet, érousse peu à peu sa force de volonté et le rend presque aboulique ? Quel sera donc le destin de ces foules qui s'engouffrent plusieurs fois par semaine dans la salle qui leur promet l'évasion de leurs peines et de leurs soucis ? Deviendront-elles amorphes, incapables d'initiative et de réactions saines ? Le septième art est-il comme d'autres narcotiques, un toxique auquel il est dangereux de s'adonner fréquemment et régulièrement ?

A. W. G.

nalité. Ils font, autant que possible, de la gymnastique et du sport. Le médecin a ici les mêmes devoirs que s'il était responsable des écoles dans une population urbaine.

J'espère avoir montré par ces quelques exemples, que dans les camps de réfugiés il y a beaucoup à faire ; une foule de problèmes ne sont pas résolus et un champ d'activité considérable est ouvert aux hommes de bonne volonté.

Berta Aschuez.

Le Service social pénitentiaire ¹

Il faudra nous contenter ici d'un rapide aperçu de l'intéressant travail présenté par Mlle Veillard pour l'obtention du diplôme d'assistante sociale.

Publications reçues mais dont nous ne pourrions donner le compte-rendu qu'en automne et dont, en attendant, nous signalons les auteurs et les titres à nos lecteurs.

Charles Journet. *Saint Nicolas de Flue*. Cahiers du Rhône. La Baconnière. Neuchâtel.

Benedict et Nancy Freedman. *Mrs. Mike*. Edit. Jeheber. Genève.

Louis Paul. *Effondrement*. Edit. Jeheber. Genève.

Sir Oliver Lodge. *Rencontre de la foi et de la science*. Edit. Jeheber. Genève.

Olive H. Prouty. *A bon port*. Edit. Jeheber. Genève.

Norah Lofts. *Jassy*. Edit. Jeheber. Genève.

Ernest Christen. *Schweitzer l'Africain*. Edit. Labor et Fides. Genève.

Pierre Gamarra. *La maison de feu*. (Prix Ch. Veillon.) Edit. La Baconnière. Neuchâtel.

Terrorism in Greece. Publié par la Ligue panhellénique des parents des victimes massacrées par les communistes et les Ellasites.

Annuaire coopératif 1948. Edit. Union suisse des coopératives de consommation. Bâle.

Emilion Ribas. *Boudha*. Edit. des Trois Collines. Genève.

Le sujet traité est à l'ordre du jour, surtout depuis la guerre.

Voici donc quelques extraits de cette étude :

La société, qui est en grande partie responsable de la délinquance, doit, lorsqu'elle juge le délinquant, tenir compte des circonstances qui l'ont conduit à la prison.

Le droit de priver quelqu'un de la liberté n'est juste qu'en tant qu'il sert à l'amélioration du prisonnier pour éviter une récidive.

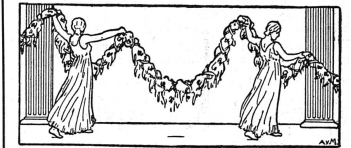
Dans son enquête, l'auteur a étudié successivement la question pour le passé, pour le présent et pour l'avenir et ensuite les œuvres sociales vaudoises, genevoises, valaisannes, belges et françaises en matière pénitentiaire, puis celles qui s'efforcent d'aider les détenus libérés, mais elles sont malheureusement toutes encore insuffisantes.

La Belgique est à l'avant-garde dans ce domaine ; la France, depuis la guerre surtout, cherche à améliorer le service social pénitentiaire, et si chaque pays, chaque région a son système particulier, partout le but est le même : lutter de toutes ses forces pour éviter les récidives.

Passant à la tâche qui est celle de l'assistante sociale pénitentiaire, Mlle Veillard cite quelques exemples qui montrent comment cette assistante doit être une agente de liaison entre la société et le détenu, entre le détenu et sa famille.

M.-L. P.

¹ Travail de diplôme présenté à l'Ecole d'études sociales de Genève, par Mlle Monique Veillard.



A travers les Sociétés

Une réunion suffragiste intercantonale à Neuveville

Grâce à l'initiative de la dynamique présidente de Bienne, Mme Boder, plus de cinquante suffragistes bernoises et neuchâtelaises, membres des sections de Bienne, Neuveville, Colombier et Neuchâtel, étaient accueillies avec une grande cordialité par la section neuchâtelaise, le 24 juin dernier.

Sous la savante direction de M. le Dr de Quervain, archiviste à Bienne et Neuveville, nous admirons la charmante cité jurassienne, ses vieilles rues, ses fontaines, ses tours pittoresques, la très ancienne « Blanche Eglise », puis nous pénétrons dans l'Hôtel de Ville, très ancien lui aussi et nous nous installons dans la belle salle du Conseil Municipal. Grâce à l'amabilité de M. de Quervain des documents sensationnels passent sous nos yeux : manuscrits précieux, incunables de la

La Société Coopérative de Consommation de Genève

a accordé le droit de vote aux femmes dès sa création. Soutenez la Coopérative par vos achats.

Au Bébé
Vevay
Rue d'Alais
M. Plet.

La MAISON des BELLES LAINES
et des Sous-vêtements de qualité

Tout pour économiser
LE GAZ
Cuisinières et réchauds
derniers modèles
Autocuisers - Grills „Melior“
Marmites à vapeur
E. Finaz-Trachsel
Boulevard James-Fazy 6

PHARMACIE M. MULLER & C^{ie}
Place du Marché
CAROUGE - GENÈVE
Tél. 4.07.07
Service rapide à domicile